

Communiqué de presse
Déconfinement Covid 19

Mesure de circulation autour du Parc Josaphat

Fin avril, sur proposition de la Région bruxelloise, et avec l'approbation de la police et du Siamu, la commune de Schaerbeek a adopté des mesures temporaires de circulation liées à la période du confinement. Une promenade verte et un parcours joggeurs autour du parc Josaphat ont été mis en œuvre, occasionnant la mise en sens unique d'une partie de l'avenue Eisenhower. L'entrée basse de l'avenue des Azalées au niveau du pont (Deschanel/Voltaire) a été fermée afin de transformer celle-ci en espace de rencontre. Les autorités avaient promis d'évaluer ces mesures et de revenir vers les citoyens fin du mois de juin.

Un constat essentiel est que l'axe Eisenhower-Azalées est trop utilisé par les navetteurs comme axe de pénétration et de sortie de Schaerbeek. Ce qui est en contradiction avec l'idée de quartiers apaisés. Le flux de véhicules s'est déplacé et cause des remontées de files sur les avenues Deschanel et Louis Bertrand.

Les autorités ont donc décidé de mener un **nouveau test**.

- Les dispositifs de fermeture de la berme centrale sur les avenues Voltaire et Deschanel seront retirés.
- Les mesures prises autour du parc Josaphat resteront en vigueur jusqu'à la fin du mois de juillet. La fermeture au bas de l'avenue des Azalées sera donc maintenue. On procèdera à des améliorations en matière de signalisation et de marquage.
- A partir du 1^{er} août, et pour une période de trois mois, l'accès à Azalées via le Mât de Lalaing sera rouvert. La circulation automobile sera donc rétablie en sens unique montant sur l'avenue des Azalées et sur le tronçon Eisenhower jusqu'à l'avenue Stobbaerts. Une piste cyclable dans les deux sens sera mise en place sur le même tronçon.
- A la fin d'octobre, le test sera évalué afin d'envisager une solution définitive.

Ce test apportera de nouvelles précieuses informations. A l'issue de celui-ci, les autorités communales dont la volonté déclarée est clairement d'améliorer la qualité de vie des habitants en favorisant la participation de tous les acteurs concernés, organiseront une réunion avec les citoyens.

Cécile Jodogne, bourgmestre faisant fonction, commente : « *L'objectif principal de ces mesures est de trouver un modus vivendi et un équilibre optimal entre tous les usagers de la route. Depuis plusieurs années et spécialement depuis la cise du Covid-19, de nombreuses personnes ont changé de mode de déplacement, il convient donc, pour le vivre ensemble schaarbeekois, d'adapter les règles.* »

Pour Adelheid Byttebier, échevine de la mobilité : « *Le parcours de jogging a montré que les cyclistes ont en particulier utilisé l'espace dégagé. Et nous allons rendre cela durable. De plus, l'avenue des Azalées est une avenue qui est trop souvent utilisée comme voie de transit. En optant pour une rue à sens unique pour les voitures et la piste cyclable dans les deux sens, nous voulons offrir une solution durable qui rassemble tous les habitants du quartier.* »

Contacts presse

Cabinet de la bourgmestre

Marc WEBER, Chef de Cabinet 02/244 71 23 • 0475/59 70 42 • mweber@schaerbeek.be

Thomas Amrom, cabinet de la bourgmestre : 02/244.71.20 – 0485/73.33.09 tamrom@schaerbeek.be

Cabinet de la mobilité

Adelheid Byttebier – Schepen van mobiliteit Schaarbeek – 0477 25 62 46

Esther Skerath – Kabinetschef – 0494 99 08 58 – eskerath@schaerbeek.be